

Gaspard Dailleul, que la justice a plusieurs fois condamné pour vol et pour fraude, vient d'être encore condamné hier à treize mois de prison, pour vol commis à Roubaix.

On s'occupe activement, dans nos parages, dit l'Echo de la vallée de Bray, de l'étude du tracé du chemin de fer de Rouen à St-Quentin. M. Conche, ingénieur de la Compagnie, qui est chargé de donner la dernière main à ce travail, est en ce moment dans les environs de Neuville, avec un personnel de conducteurs et d'ouvriers très nombreux.

On écrit de Paris :

Il se forme en ce moment dans la haute banque une compagnie ayant pour but l'exécution des travaux publics, au capital de 20 à 25 millions. La souscription est faite, et l'affaire sera connue officiellement dans quelques jours.

La Société entomologique de France, fondée en 1832 par Latreille, Cuvier, de Blainville, de Humboldt, E. Geoffroy St-Hilaire et plusieurs autres savants, a fait faire des progrès marqués à l'histoire naturelle des animaux articulés, mais elle accorde surtout une attention toute spéciale aux applications que l'on peut faire de cette science à l'agriculture et à l'industrie. C'est ainsi qu'elle a consacré une grande partie de sa dernière séance à l'audition d'une note détaillée sur l'introduction et l'acclimatation du nouveau ver à soie de l'Inde ou ver du Japon, dont nous avons déjà, à diverses reprises, entretenu nos lecteurs.

Des amis de la science et de l'agriculture ont secondé l'auteur de la communication dont il s'agit dans l'accomplissement de la mission qu'il avait reçue pour préparer, dans la grande culture, l'introduction de cette nouvelle espèce, qui pourra prospérer dans les contrées où l'éducation du ver à soie du mûrier ne réussit point. Au reste, l'acclimatation de ce nouveau ver à soie, et la possibilité de l'élever utilement en plein air et presque sans main-d'œuvre, sont des choses suffisamment démontrées par trois années d'expériences, entreprises sur beaucoup de points en France et en Algérie.

Il ne s'agit plus aujourd'hui que d'avoir des plantations d'aïlantes faites en vue de cette production, et de vérifier par une pratique effectuée sur une assez vaste échelle si les prévisions sur les avantages de cette culture sont exactes. Les travaux qui se préparent dans cette voie ne peuvent manquer de donner une prompt solution à cette importante question.

La Société a appris ces faits avec le plus grand intérêt, car ils appartiennent évidemment à la spécialité et sont le but définitif des travaux de détail et d'ensemble auxquels elle se livre avec tant de zèle, pour bien étudier les innombrables insectes qui peuplent le globe et mieux connaître ceux qui nous nuisent et ceux qui nous sont utiles.

CIRQUE F. LALANNE.

Il y aura jeudi soir, au cirque de M. F. Lalanne, une fête équestre dont le programme est des plus attrayants.

On vient d'organiser pour cette soirée une *Chevauchée Louis XV*, qui sera exécutée par quatre dames et par quatre cavaliers en riches costumes de l'époque. — Ces costumes, dont on parle déjà, ainsi que les harnachements, sont entièrement neufs et d'une richesse remarquable; les plus grands soins ont été apportés à leur confection.

Cette brillante *Chevauchée*, que tous les amateurs d'équitation voudront aller admirer, sera suivie des exercices de M. Bertoloni, premier gymnasiarque d'Italie. On dit merveille des travaux de cet inimitable artiste.

Il y aura donc foule jeudi soir; ce sera rendre justice à l'intelligente direction de M. F. Lalanne.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 5 février 1860.

Sommes versées par 173 déposants dont 23 nouveaux fr. 17,056 »
33 demandes en remboursement. 5,145 76
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 29 janvier au 4 février 1860 inclus, 28 garçons, 29 filles.

MARIAGES.

Du 30 janvier. — Entre Jean-Pierre Duquesne, journalier, et Marie-Louise Dumont, bobineuse. — Louis Decottignies, ouvrier teinturier, et Florine-Joseph Michon, bobineuse. — Jean-Louis Pottier, ouvrier teinturier, et Amélie-Julienne Laroyère, journalière. — Liévin-Joseph Martin, domestique, et Flavie-Augustine Delepière, journalière.

DÉCÈS.

Du 29 janvier. — Joséphine Timmerman, 54 ans, ménagère, épouse de Philippe Decock, trieur Saint-Joseph. — Pierre-François Leconte, 79 ans, journalier, veuf de Christine-Joseph Roussel, à l'hospice.

Du 30. — Sophie-Amandine Deledique, 51 ans, ménagère, veuve de Pierre-Joseph Plouquet, à l'hospice.

Du 31. — Romain Fruyman, 45 ans, charpentier, époux de Rosalie Vanhasebroucke, rue du Nouveau-Monde.

Du 1^{er} février. — François-Joseph Leroy, 64 ans, menuisier, époux de Marie-Madeleine Bacquet, au trieur Saint-Joseph. — Aimée-Eugénie Lefebvre, 23 ans, journalière, célibataire, à l'hospice.

Du 3. — Floribonne Florquin, 81 ans, journalière, veuve d'Alexandre-Joseph Willem, hospice. — Jean-Alfred Fournier, 21 ans, commis de bureau, célibataire, à l'hospice. — Louis-Fidèle-Joseph Vereeke, 81 ans, bûcheron, veuf de Marie-Françoise Liévin, à la Potennerie.

Du 4. — Marie-Anne Delattre, 70 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Duhamel, hospice. Plus 10 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Tribunaux.

Le tribunal correctionnel de Rouen vient d'être saisi d'un procès scandaleux et dont on a heureusement peu d'exemples.

La veille de Noël, le sieur Rivoire, boulanger à Saint-Genis-Laval, au milieu d'une orgie de cabaret, a parié d'aller à la messe le matin et d'y communier. L'enjeu du pari était une somme de 20 fr.

A six heures du matin, Rivoire sortit ivre du cabaret, se rendit à l'église, y entendit la messe et communia; puis, dans la journée, il eut le triste courage de se vanter de son action.

Le tribunal, par application de l'article du Code pénal qui punit l'outrage public à une religion, a condamné le boulanger sacrilège à trois mois de prison et 300 fr. d'amende.

siter toutes les armoires avec un soin minutieux qui témoignait de la sévérité des ordres reçus. Néanmoins, il ne trouva pas d'autres papiers que les lettres d'amour du régent, dont il se saisit naturellement, dans le dessein d'annuler toutes les preuves écrites de la liaison que le prince s'était efforcé d'établir avec la prévenue.

Pendant cette perquisition, qui dura jusqu'à trois heures du matin, mademoiselle Rudenskold se rappela qu'elle avait tout près de son lit la clef des chiffres de sa correspondance avec Feldmans; elle parvint à la saisir sans être aperçue, et à l'introduire par une petite ouverture qu'elle pratiqua à la toile d'un de ses matelas.

A trois heures, il ne resta plus dans sa chambre que le major, l'officier et le soldat, qui reçurent l'ordre de ne pas perdre de vue la prisonnière. Lode, Aminoff et Alholm se retirèrent; mais à peine s'étaient-ils éloignés que le major s'approcha du lit, et, se croisant les bras sur la poitrine :

« Que je suis heureux, dit-il, de pouvoir enfin vous regarder de près! Pardieu! la renommée n'a pas menti; vous êtes réellement charmante! »

Mademoiselle Rudenskold détourna la tête avec mépris. Ces audacieuses paroles la blessaient plus profondément que la froideur glaciale du chancelier et du directeur de la police.

« Diable, vous prenez un air offensé, mademoiselle, et pourtant je suis la courtoisie même. Ayez la bonté de tourner vers moi votre visage, je vous en prie, et vos yeux si renommés. On les dit irrésistibles... Bah! je gage qu'ils n'auront pas le pouvoir d'embraser mon cœur. »

PRISE DE TÉTOUAN.

Une dépêche télégraphique vient d'annoncer à Paris la prise de Tétouan.

Madrid est en fête; toute la ville a été illuminée et la reine a été saluée par les acclamations d'une population enthousiaste.

L'armée espagnole, après s'être emparée de toute l'artillerie, du matériel de guerre et des bagages des deux frères de l'empereur du Maroc, s'est approchée des murs de la ville. Tétouan ayant été sommée de se rendre dans les vingt-quatre heures, les Marocains étant sortis de la ville pour implorer la miséricorde du vainqueur, la division Rios est entrée sans éprouver de résistance et les Espagnols ont été accueillis comme des libérateurs par cette population barbare.

La conquête de l'armée espagnole portera ses fruits, et ses résultats auront une grande portée au point de vue de la civilisation.

FAITS DIVERS.

— On organise au palais du Luxembourg, dans la belle salle du Trône, construite et décorée avec une magnificence sans égale, la salle provisoire des séances du Sénat. L'architecte du palais travaille à la restauration de la salle incendiée il y a quelques mois. Afin que rien n'empêche les ouvriers de poursuivre leur besogne, une tente triangulaire en toile abrite la grande salle, transformée en chantier. La charpente de la toiture, qui était en bois, se fait en ce moment tout en fer.

— Un individu d'une trentaine d'années, se disant employé dans un magasin d'habillement, s'était fait servir une bouteille par le sieur C..., marchand de vins, rue Saint-Antoine. Il engagea le cabaretier à boire avec lui, et après avoir parlé de différentes choses, il lui dit :

« Vous ne savez pas une nouvelle? Un vaisseau français a capturé dans les mers de Chine deux jonques chargées d'étoffes magnifiques. Il est revenu avec ses prises, et l'on a partagé le butin entre les hommes de l'équipage. Il y a des matelots de ce vaisseau qui viennent d'arriver à Paris. On les a vus dans ce quartier. Ils veulent vendre, pour faire la noce, les marchandises qui leur sont échues, et ils donnent presque pour rien des tissus d'un grand prix. Si l'on vous en offre, achetez-les et venez ensuite me trouver à mon magasin, vous demanderez M. Heuzet. Je vous ferai vendre cela d'une façon très avantageuse, à condition que vous me donniez une part dans les bénéfices. »

Le lendemain arrivèrent chez le marchand de vins deux hommes costumés en marins, portant des espèces de grandes couvertures lustrées et bariolées de ramages chinois. Ils présentèrent ces marchandises au cabaretier, en lui disant que dans le Céleste-Empire ces étoffes étaient exclusivement réservées aux mandarins à boutons d'or. Le marchand de vins se laissa enjôler et acheta assez cher quatre de ces couvertures.

Cette acquisition faite, il courut au magasin d'habillement et demanda M. Heuzet. On lui dit qu'on ne connaissait personne de ce nom. Il eut alors quelques soupçons d'avoir été joué et fit voir les étoffes. On lui expliqua que c'était de la bourre de laine grossière, couverte d'un apprêt destiné à servir de trompe-l'œil, et que le tout n'avait qu'une valeur très minime.

Plusieurs autres commerçants, dit le Droit, ont été victimes de ce nouveau genre d'escroquerie.

Irritée de ces offenses, mademoiselle Rudenskold le repoussa avec indignation, ce qui ne fit qu'accroître son insolence.

« Approchez, camarade, cria-t-il à l'officier, approchez! je jure que vous n'avez jamais vu une femme plus belle dans sa colère. »

Heureusement, l'officier fut assez généreux pour répondre à cette invitation par un refus.

Les bras croisés, Bratt considérait sa victime en souriant.

« Eloignez-vous, monsieur. Je veux me lever, dit-elle. »

— Vous le ferez en notre présence. Nous avons ordre de ne pas vous quitter.

— Alors, faites retomber les rideaux tout autour de moi, entendez-vous, major, ou ordonnez à votre soldat de les fermer.

— Pardon, mademoiselle, les rideaux restèrent ouverts.

— Vous ne pouvez me défendre de me lever et de m'habiller.

— Non, certainement... Veuillez...

— Alors retirez-vous, ou abaissez les rideaux. Vous concevez...

— Ni l'un ni l'autre. Vous l'avez entendu vous-même, nous avons l'ordre de ne pas vous perdre de vue.

— Ah! monsieur le major, quelle indignité! — Mademoiselle... — Au lieu de l'épée, vous devriez porter les clefs d'une prison. Vous avez ordre de me surveiller, mais non pas de m'outrager. Votre devoir est de veiller à ce que je ne m'échappe pas; votre honneur, pour peu que vous en ayez, vous commande de respecter mon sexe.

Elle parlait avec une dignité qui effaça le sourire des lèvres de Bratt, avec un calme et une gravité qui l'embarrassèrent.

— Nous trouvons dans le *Courrier de la Moselle* des détails relatifs à l'écroulement du pont suspendu de Novéant-sur-Moselle :

Mercredi soir, vers dix heures, deux voitures chargées de vin étaient engagées sur le pont, allant de Corny vers Novéant, lorsqu'un des deux câbles d'aval se rompit. Le tablier qui va de la culée de Corny à la pile du milieu manqua immédiatement par ses deux extrémités, et tomba dans la rivière, entraînant dans sa chute les deux voitures, leur chargement, les sept chevaux qui les traînaient et les deux conducteurs.

Heureusement le tablier, long de 60 mètres, forma radeau et s'en alla flottant. Un des hommes qui étaient restés dessus parvint à retirer de l'eau son canot, et tous deux furent sauvés, car, peu de temps après, des habitants de Corny, attirés par leurs cris de détresse, vinrent les chercher en nacelle. Le radeau, qui avait gardé ainsi une ou deux pièces de vin, fut amarré au bas de Jony. Une autre pièce de vin fut repêchée à Metz le lendemain, vers midi.

Les voitures ont été aussi retirées de l'eau; mais des sept chevaux, quatre sont noyés; les trois autres ont été mis en fourrière à Corny.

— Nous empruntons l'anecdote suivante au *Courrier de Paris* de l'Indépendance belge :

Il se fait un grand mouvement d'éloignement autour d'un hôtel des Champs-Élysées. M. X..., — je ne veux pas le désigner autrement, — provincial enrichi, de manières assez communes, mais immensément riche, a fait bâtir un hôtel dans le quartier que je viens d'indiquer; l'année dernière, il a reçu la haute société de Paris, qui n'est pas toujours assez prudente dans ses adoptions.

Cette année encore, M. X... a donné un bal merveilleux; il devait en donner un second la semaine dernière; toutes les invitations étaient faites. A neuf heures, les salons de M. X... étaient illuminés brillamment; un buffet splendide dressait jusqu'au plafond une pyramide de pâtés de foie de gras, de faisans truffés, de raisins et d'ananas; l'orchestre accordait ses instruments... et personne ne venait. A minuit personne ne venait... à deux heures du matin personne n'était venu.

A trois heures du matin, un laquais en grande livrée arriva de la part de son maître et remit à l'amphytrion solitaire une enveloppe encadrée de noir. M. X... l'ouvrit et n'y lut que ces mots :

« Souvenez-vous du 18 octobre 1838. »

A peine eut-il lu, M. X... tomba à la renverse, frappé d'une fausse attaque d'apoplexie; les secours les plus prompts l'ont rappelé à la vie. Aujourd'hui il met son hôtel en vente, et il s'apprête à partir pour l'Amérique, avec sa femme et sa fille qui n'y comprennent rien.

Quel est donc ce mystère? comme dit Georges Brown.

C'est une histoire horrible, invraisemblable, fantastique, comme un conte d'Hoffmann; de mauvais goût, comme un crime de l'Ambigu; mais vraie dans tous ses détails; et c'est à ce titre que je vous la raconte.

Le 18 octobre 1838 on guillotina une femme à Thionville.

Cette femme se nommait Marguerite Røder. Comme la Marguerite de Faust, celle-ci était condamnée à mort pour crime d'infanticide.

Tous les préparatifs étaient faits, la sanglante machine était dressée, l'exécuteur était arrivé, mais il lui manquait un aide, — depuis que les aides sont supprimés, on est dans l'usage, quand une exécution doit avoir lieu, de mander l'exécuteur d'un département voisin, — pour assister celui qui doit être chef d'emploi dans ce sombre dénouement.

Cependant il était encore indécis. « Retirez-vous, monsieur le major, je vous l'ordonne! »

L'assurance de ce langage déplut à Bratt, et pour braver cette faible femme qui ne réclamait, au nom de son sexe, que le droit d'être seule un instant, il résolut de rester.

« Vous oubliez une chose, monsieur le major. — C'est possible, mais je n'oublie pas mon devoir. »

— Vous oubliez que j'ai un frère. — Eh bien? — Qu'il me vengera de toute offense que vous commettrez à mon égard. »

Bratt partit d'un éclat de rire grossier.

« Il m'est déjà arrivé par-ci par-là de corriger des jeunes gens, mademoiselle; si votre frère a besoin d'une leçon, je la lui donnerai aussi. Habillez-vous, je reste. »

— Monsieur le lieutenant, dit mademoiselle Rudenskold à l'autre officier, vous avez été témoin de ce qui vient de se passer? — Oui, mademoiselle.

— Voulez-vous me rendre un service? — Avec le plus grand plaisir, si cela est en mon pouvoir. »

Il avait vu avec indignation la conduite brutale de Bratt.

« Vous me le promettez? Eh bien, dès que vous ne serez plus de garde, veuillez informer le duc de ce dont vous avez été témoin. Cette démarche ne vous attirera pas de désagréments, j'en suis convaincue. »

Elle ne savait pas si elle jugeait bien le régiment; mais elle croyait invraisemblable qu'il permit à qui que ce fût de se porter à des outrages envers elle.

(La suite au prochain numéro.)

Forster, elle avait repris à son service Anna, à qui un profond repentir avait valu le pardon de ses fautes.

Elle s'assit devant sa psychée, et Anna lui dénoua les cheveux, dont les boucles soyeuses s'éparpillèrent sur ses épaules. Après avoir passé un simple prunoir d'une blancheur de neige, qui lui allait peut-être mieux encore qu'une toilette recherchée, elle congédia sa femme de chambre.

Dès qu'elle fut seule, elle se coucha, et ne tarda point à s'endormir; mais son repos fut de courte durée.

Minuit venait de sonner quand la porte de sa chambre s'ouvrit brusquement et qu'elle fut réveillée par un cliquetis d'armes et les voix de plusieurs personnes qui entraient.

Elle écarta ses rideaux avec effroi. Son cœur battit, et ses joues pâlirent lorsqu'elle vit s'approcher effrontément le dur et brutal Aminoff, colonel des hussards de la garde, suivi du chancelier de justice Lode, du directeur de la police Alholm, du major Bratt, d'un officier de la garde, de plusieurs agents de police et d'un soldat, qui fut placé en faction au chevet du lit, le sabre nu.

Hors d'état de proférer une parole, elle vit que le duc exécutait sa menace, bien plus tôt et bien plus violemment qu'elle ne l'eût jamais présumé. Son premier mouvement fut une tentative de refermer les rideaux entr'ouverts; mais, loin de le lui permettre, on les releva, au contraire, de tous les côtés du lit.

Le chancelier de justice lui ayant signifié qu'elle était déclarée prisonnière d'État du chef de participation à un complot contre le duc régent, le directeur de la police prit les clefs déposées sur la table à ouvrage et se mit à vi-

L'ei
averti
Mais
qu'il
jour-
L'e
déclar
possib
faire?
jeune
confor
de M
specta
au pa
—
coup
procéd
l'exéc
mes se
la just
—
une te
de dég
service
amateu
triste
Cet
de loin
amateu
marché
lieu d'
comme
fortuna
traire
Sa p
pas dis
aus, il
lions à
bâtir u
des bal
mener
et désé
Le
jour d'
huit
année.
amateu
mais u
che ne
Natu
nes l'hi
se répi
concent
un étan
sonne
bre. Il
Paris.
ment in
nière et
yeux.
— L
que no
exempl
lence :
aux be
accomp
gation.
Un oi
rant ru
dans so
cruelle
matin
fait que
traverse
paré L
reusse q
Témo
notre vi
s'est em
relevé h